



# COINCY

## informations

Bulletin municipal n°21 - Août 2021



## Un double plan d'actions contre les coulées de boue

*À Coincy, le mot inondation rappelle à beaucoup la crue de l'Ordrimouille qui avait fait, en juillet 2000, de très gros dégâts, imposant la crainte à chaque menace de montée des eaux.*

*L'année 2021 laissera un souvenir tout aussi pesant : les ruissellements et les coulées de boue.*

« En juin », expliquait en juillet Yves Lévesque, président du syndicat Ourcq amont et Clignon<sup>1</sup> lors d'une réunion publique, « Coincy a enregistré 250 mm d'eau. Pour information, la pluviométrie habituelle est de 700 mm d'eau par an. Cela donne une mesure des volumes qui se sont déversés sur la commune ».

Cela s'est d'abord traduit par d'importantes coulées de boues dont ont été victimes les habitants du quartier Lucie Au-

brac Edouard Kann, ou certains de La Poterie ainsi que sous la Sablonnière. Pour être complet, il ne faut pas oublier un envahissement par l'eau de la Grande Rue, faisant craindre aux riverains de sérieux dégâts.

Certains restent sur l'idée que ces événements sont exceptionnels par leur ampleur. Malheureusement, les spécialistes nous ont confirmé que cela va se reproduire à l'avenir, les orages étant appelés à devenir de plus en plus violents du fait du réchauffement climatique. Ce qui était encore il y a peu un sujet de débats télévisés est devenu une réalité criante pour les habitants du village.

En urgence, la commune est venue en aide aux riverains par la mise à disposition de personnels spécialement embauchés pour débayer et nettoyer les caves et garages inondés, ainsi que la mise en place de bennes de récupération des déchets. Elle a également distribué plusieurs centaines de sacs de sable pour canaliser l'eau. Dans le même temps, elle faisait creuser des rigoles de déviation sur le chemin du Brulis.

### l'éditorial

**Alain ARNEFAUX**  
Maire



Cet été, l'Europe a vécu des semaines d'orages et de pluie, accompagnés de grêle et de tornades. Des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées, des centaines ont été bloquées par l'eau à l'étage de leur maison. Il y a eu des blessés, des décès, d'énormes pertes matérielles à ce que l'on pouvait entendre sur les ondes. Une forte pensée pour les habitants de Belgique et d'Allemagne qui ont été très durement touchés par les inondations et coulées de boue ces dernières semaines. C'est une grande solidarité qui s'est mise en place autour des habitants sinistrés.

Le sud de l'Aisne a également été touché par ces fortes pluies et vents violents, Chézy sur Marne, la Chapelle sur Chézy et d'autres communes ont eu vu leurs toitures s'envoler. Neuilly St Front a subi de fortes coulées de boue dans le centre-ville, causant de nombreux dégâts. À Coincy (où 250 mm d'eau sont tombés durant le mois de juin), nous n'avons pas été épargnés non plus avec plusieurs coulées de boue rue Lucie Aubrac, rue Édouard Kann et chemin des Chènevrières mais aussi rue de la Mare aux Pigeons. Plusieurs caves et sous-sols ont été inondés.

Ces phénomènes de moins en moins exceptionnels se reproduiront de plus en plus souvent dans les années à venir. Une augmentation des inondations est à prévoir. Les causes ? Principalement le réchauffement climatique, problème majeur posé à l'humanité tout entière. Les émissions de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter. La Terre se réchauffe, les catastrophes climatiques se font plus fréquentes, plus intenses. Notre planète se dérègle, c'est incontestable et l'être humain en est responsable, les scientifiques sont unanimes.

(1) syndicat de rivières réunissant 88 communes qui a pour compétence la gestion et l'aménagement des cours d'eau et du bassin versant (dont le ruissellement),

zoom

*Ils ont joué un rôle indispensable tout au long de la crise sanitaire. Bienveillants et attentionnés, ils ont apporté aide et soutien au quotidien. Un apport considérable pour les plus fragiles d'entre-nous, et tous les autres...*

Le cabinet infirmier de Coincy a trois visages bienveillants et familiers, quoique masqués le plus souvent encore : celui de Marie-Jo depuis 1999, celui de Laurent depuis 2002, et celui de Katy depuis 2006. Tous trois sont passés du service public au secteur libéral pour se mettre au service du public dans notre commune et bien au-delà.

Comment cette belle équipe a-t-elle traversé les temps difficiles de la pandémie ? Lors du premier confinement, le cabinet a enregistré une baisse d'activité due au quasi-arrêt des interventions chirurgicales et donc des soins post-opératoires. La seconde période, celle des restrictions progressivement levées ou presque à pré-

## Le cabinet infirmier au prises avec la Covid

sent, a été marquée au contraire par une augmentation et une diversification des activités : celles liées au covid, comme les tests PCR par exemple, se sont ajoutées aux soins traditionnels. Les visites à domicile des malades, plus nombreuses car les contaminations avaient augmenté en l'absence d'un confinement au sens strict, devaient s'accompagner d'un effort de pédagogie pour expliquer les mesures à prendre et convaincre de les appliquer.

On le sait, la dotation en masques et autres matériels de protection par l'État a été un peu tardive, mais des dons ont été appréciés. Nos professionnels de santé rappellent qu'ils étaient déjà coutumiers des gestes d'hygiène nécessaires même en dehors des précautions nouvelles à adopter. Par ailleurs, les rapports avec la patientèle ont toujours été confiants.

Maintenant, selon nos infirmières et notre infirmier, nous sommes sur la bonne voie grâce à la vaccination, mais,

qu'on ne s'y trompe pas, nous ne sommes pas sortis du cadre de la pandémie : « On est encore dedans ». Bien sûr, on doit se réjouir du fait que les cas d'hospitalisation soient en diminution ou puissent être davantage évités, on peut puiser des raisons d'espérer dans les avancées scientifiques et voir des sources d'optimisme dans les recherches actuelles relatives au domaine médical, mais il convient de ne pas baisser la garde trop tôt : la prudence reste de mise.

Chacune et chacun à sa manière et dans son style, les membres du cabinet infirmier assurent avec compétence la continuité de leur service de santé dans le village et alentour comme ils l'ont fait, ainsi que d'autres, pendant ces longs derniers mois. La bonne humeur communicative de Marie-Jo, la douceur efficace de Laurent, la chaleur humaine réconfortante de Katy sont pour les habitants de Coincy un bien précieux.

Pendant le premier confinement, les rues de notre commune, alors désertes et silencieuses, se sont emplies à 20h et pour quelques minutes d'une population distancée bien sûr mais nombreuse, une population bruyante et joyeuse, mais surtout désireuse d'exprimer sa reconnaissance à ceux et celles qui étaient « en première ligne » face à la pandémie. Souhaitons que le cabinet infirmier en perçoive encore l'écho !



MUTUELLE SOLIDAIRE

**NADINE et ses voisins**  
**profitent d'une mutuelle**  
**négoциée avec leur commune.**  
Et vous ?

Votre conseiller mutualiste vient à votre rencontre,  
avec une permanence dans les murs de la Mairie  
Rendez-vous au

**03 27 28 98 98**

Alain Dichy

## Un double plan d'actions contre les coulées de boue (suite)

Mais passé ces mesures d'urgence la recherche de solutions de prévention et de protection s'imposait sur cette zone. D'autant que l'on s'est vite rendu compte que les « bonnes idées » devaient être sérieusement évaluées si l'on ne voulait pas aboutir à déplacer le problème. Un exemple éclairant a d'ailleurs été donné avec l'initiative personnelle d'un riverain ayant creusé un fossé (sur un terrain agricole), ce qui a parfaitement protégé les riverains immédiats, mais a fait subir d'autres dégâts aux habitants placés plus bas tout en inondant totalement la rue de Fère.

### Un plan à deux dimensions

Dès le lendemain de la première coulée de boue, Alain Arnefaux prenait contact avec les autorités compétentes (Carct, Syndicat de l'Ourcq Amont...) pour rechercher les solutions pérennes.

Très rapidement un constat s'est imposé : la complexité du terrain rend obligatoire la réalisation d'études topographiques et hydrologiques avant la mise en place de solutions définitives. Et cela prendra naturellement du temps.

Mais en attendant ? Toujours en collaboration avec le syndicat de rivières, un plan d'urgence a été élaboré. Il passe par la mise en place de fascines, barrage filtrant en fagots en bois ou de paille pour diminuer le risque de dégâts par la boue et l'organisation de l'évacuation des eaux de ruissellements.

Pour l'avenir, les études engagées définiront les types de défense à mettre en place. Cela pourra aller du creusement de fossés à la mise en place de bassins de rétention ou de filtration. Il faudra ensuite arriver à les mettre en place, ce qui ne peut se faire que sur des terrains privés.

La réponse à un tel problème nécessite que tout le monde soit informé et mobilisé. Plusieurs réunions ont d'ores et déjà été



Sacs de sable en prévention, déblaiement et nettoyage...  
Quelques interventions auprès des riverains pour faire face aux coulées et à leurs conséquences



organisées avec les différentes parties prenantes : syndicat, mairie, chambre d'agriculture, riverains et agriculteurs. Un point commun à toutes les hypothèses de travail s'est vite imposé : quelle que soit la façon dont on va canaliser l'eau sur le versant, il faut assurer son évacuation.

C'est pourquoi, sans attendre les études d'organisation de l'amont, la commune a fait curer et rallonger un ancien fossé quasiment comblé le long de la route de Fère vers le croisement des Chenevières. Des

travaux complémentaires ont été commandés afin de buser la dernière partie pour assurer l'accès des riverains et la jonction avec l'avaloir déjà présent, qui sera pour l'occasion réaménagé pour renforcer sa capacité d'écoulement.

Pour la suite, toutes les solutions envisagées nécessitent de trouver des accords permettant de préserver les droits et intérêts de tous les propriétaires des terrains concernés. La Mairie se mobilise pour cela.

**Christophe Vanackère**



**Notez dès aujourd'hui sur votre calendrier, votre prochain marché, c'est le 12 septembre !**

## En bref...

- Du changement chez les professionnels de Coincy : une nouvelle direction pour Coccinelle dès le 1er septembre. Ce sera le 1er octobre pour le garage Demoulin.
- Succès pour la première exposition en plein air, cour de la Mairie, organisée avec les écoles autour de la Hottée du Diable et en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France.
- Mathilde se préparant à agrandir sa famille, elle est remplacée par Nathalie au secrétariat de Mairie pendant son congé maternité.
- Plaisir intense pour l'auditoire venu assister au concert du Choeur d'hommes de la Vilette, le 12 juin dernier.
- De nouveaux livres pour la bibliothèque ! Suggérez votre liste auprès de Martine Vincent, notre bénévole responsable.
- Le Conservatoire des espaces naturels a fait curer deux mares du Bois des usages avec l'espoir de redynamiser le peuplement du Sonneur à ventre jaune, espèce rare de crapaud.
- Du nouveau pour les déchets: à compter du 13 septembre, tous les emballages plastiques pourront être déposés dans le bac jaune.

## L'équipe communale accueille Romuald

Arrivé en juin, Romuald Cailleux est le nouveau visage de l'équipe d'ouvriers municipaux, occupant le poste de Jean-Marc Noël qui goûte désormais une retraite bien méritée. Beaucoup ont d'ailleurs pu faire connaissance avec Romuald lors des multiples interventions de l'équipe municipale face aux intempéries.



## La poste se refait une beauté



Et il ne s'agit pas de coquetterie... Après avoir bénéficié d'un changement, par la Commune, des portes et fenêtres, le bureau de poste connaîtra des nouveaux travaux pour mieux vous accueillir. Il devra cependant être fermée du 13 au 28 septembre.

## Quelques actions simples pour mieux vivre ensemble

*Déjections canines, divagation et nuisances sonores sont autant de points sur lesquels nous devons tous être vigilants*



On compte près de 8 millions de chiens domestiques en France, il n'en reste pas moins que la possession d'un compagnon à quatre pattes s'accompagne d'un certain nombre de devoirs afin de garantir la tranquillité de tous et de maintenir un cadre de vie agréable. Pollution visuelle et olfactive, les déjections canines doivent impérativement être ramassées par les propriétaires de chiens. Elles sont en effet interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts, espaces de jeux pour enfants...

Aussi, lors d'une ballade avec votre toutou, pensez à vous munir du nécessaire pour ramasser les besoins de votre animal. Un geste civique qui bénéficiera à tous ! Et puis les chiens de compagnie ne doivent pas être source de nuisance pour leur voisinage. Aussi les aboiements répétés, intempestifs

et de nuit peuvent être sanctionnés au titre du trouble anormal du voisinage.

Autre aspect, le bruit. De jour comme de nuit aucun bruit ne doit, par sa durée, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Rien ne remplace les bonnes relations de voisinage et la discussion, il est donc recommandé

- de respecter vos voisins en limitant les nuisances sonores;
- de privilégier le dialogue aux invectives, ne pas attendre d'être hors de vous pour contacter un voisin bruyant.

Le Maire, ou son représentant, se tient à votre disposition pour recevoir vos plaintes de voisinage et engager dans un premier temps une médiation.

**Christiane Lourdez**

Bulletin municipal périodique  
réalisé par la mairie de Coincy

**Directeur de publication :**

Alain Arneaux, Maire

**Directeur de rédaction :**

Christophe Vanackère,

**Rédaction :** Christiane Lourdez, Alain Dichy.

**Impression :** Harvich - Château Thierry

**Contact :** Secrétariat de Mairie de Coincy, Rue  
des Bordeaux-02210 COINCY

Tél. 03.23.71.22.63

Email : [mairie.coincy@wanadoo.fr](mailto:mairie.coincy@wanadoo.fr)

**Nos informations en continu sur notre page  
Facebook : @mairiedeCoincy**

*Ne pas jeter sur la voie publique*